

COMMUNE DE SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**26 NOVEMBRE 2025**

**N° 2025/11/14**

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 novembre à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de cette Commune s'est réuni à la Salle Médiévale sous la présidence de Monsieur Eric LARDON, Président, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Date de convocation : 18 novembre 2025

**Présents** : M. Eric LARDON - Mme Hélène DE SIMONE - Mme Christiane CLUZEL — Mme Anabelle FOURNIER FAURE- Mme Janine JULIEN – M. Philippe ROCHE - Mme Solange PEILLON –Mme Catherine PASQUIER - FOURNIER - M. André SALARDON

**Absents excusés** : Mme Margot SOLVIGNON – M. Marc COMBETTE

**Pouvoir** : Mme Margot SOLVIGNON donne pouvoir à Hélène DE SIMONE – M. Marc COMBETTE donne pouvoir à Eric LARDON

**OBJET : FINANCES –TARIFS 2026 – APPROBATION**

Il est proposé de mettre à jour les tarifs pour l'année 2026.  
Voici les tarifs appliqués actuellement.

Objet	Tarif 2025 / Participation demandée	Propositions 2026
Vide dressing, bourse aux jouets ...	3,00 € la table	3,00 € la table
Ticket navette, club de l'amitié (jeudi)	3,00 € le ticket	3,00 € le ticket
Ticket courses (mercredi)	4 € le ticket	4 € le ticket
Participation des séniors aux différentes sorties organisées par le CCAS : Personne de + de 70 ans	Participation à hauteur de 40 % du coût de la sortie	Participation à hauteur de 40 % du coût de la sortie
Participation des séniors aux différentes sorties organisées par le CCAS : Personne de - de 70 ans	Participation à hauteur de 60 % du coût de la sortie	Participation à hauteur de 60 % du coût de la sortie

Les membres ne souhaitent pas modifier les tarifs pour l'année 2026.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres par 11 voix pour :

1/ approuve les tarifs suivants pour l'année 2026 :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-264210204-20251126-2025-11-14-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/12/2025  
Publication : 08/12/2025

<b>Objet</b>	<b>Tarifs 2026</b>
Vide dressing, bourse aux jouets	3,00 € la table
...	
Ticket navette, club de l'amitié (jeudi)	3,00 € le ticket
Ticket courses (mercredi)	4 € le ticket
Participation des séniors aux différentes sorties organisées par le CCAS : Personne de + de 70 ans	Participation à hauteur de 40 % du coût de la sortie
Participation des séniors aux différentes sorties organisées par le CCAS : Personne de - de 70 ans	Participation à hauteur de 60 % du coût de la sortie

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS.

A SAINT MARCELLIN EN FOREZ, LE 2 DECEMBRE 2025

LE PRESIDENT DU CCAS,  
Eric LARDON



LE SECRETAIRE  
Hélène DE SIMONE

